SKATE PARK

- L'accès à l'équipement est **OUVERT À TOUS**.
Il doit être partagé selon les niveaux d'âges.

- Le skate park n'est pas surveillé. Son accès et son utilisation sont formellement **INTERDITS AUX ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS NON ACCOMPAGNÉS** d'une personne responsable. Le skate park est exclusivement réservé à la pratique sportive.

Pour une bonne utilisation du site, **ICI** je dois **RESPECTER** :
- **La sécurité** (le port de protections est obligatoire)
- **Les utilisateurs** (politesse, ne pas snaker… c'est-à-dire attendre son tour et ne pas passer devant tout le monde, ne coupez pas les lignes)
- **Les promeneurs**…
- **L'équipement et ses alentours** : dégradation , dépôts de déchets…

DÉTÉRIORATION :
Si vous constatez un problème merci d'avertir la mairie au
02 99 64 52 78

SANCTIONS :
Tout manquement au respect d'utilisation entraînera un rappel à l'ordre avec obligation pour l'usager de s'y conformer.
Toute dégradation sur les équipements entraînera des poursuites financières, pour réparation, envers les contrevenants présents.

NUMÉROS URGENCE

15	Samu
17	Police Gendarmerie
18	Pompiers
112	Toutes Urgences

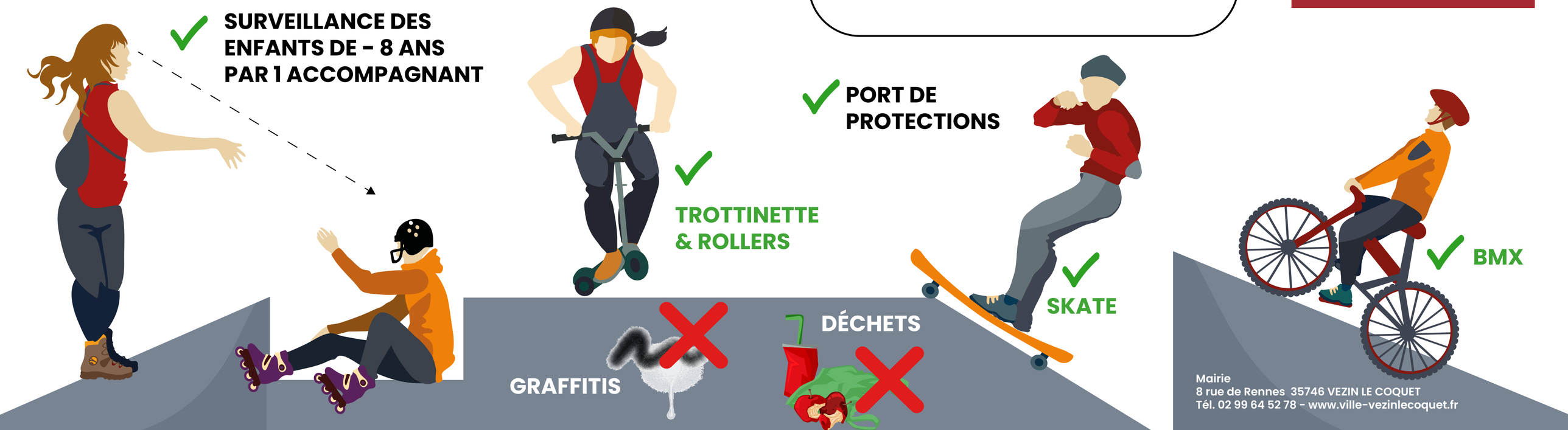

Mairie
8 rue de Rennes 35746 VEZIN LE COQUET
Tél. 02 99 64 52 78 - www.ville-vezinlecoquet.fr